

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 15 MAI 2014

Salle Louis Lumière (entrée côté Lycée Joffre, près du C.D.I.)
20h00-22h00

L'ordre du jour :

- 1- Organisation du Kit Collégien
- 2- Incident dans le collège
- 3- Revue des informations FCPE Hérault et national
- 4- Questions diverses

Restitution

1 – Organisation du Kit Collégien

Les fiches de commandes de kits sont prêtes pour les 6e, et pour les autres classes, c'est en cours. Globalement les prix des divers kits ont augmenté d'un peu moins de 2% avec une grande variété selon les articles (baisses, maintien du même prix ou augmentations).

1.1 - Actions auprès des parents d'élèves entrants ou du collège :

Kit 6e :

Les rencontres avec les enseignants de CM2 :

- La réception des six écoles du secteur aura lieu la matinée du 26 mai → Jacques Alonso

Les rencontres avec les parents auront lieu les 2 et 3 juin comme suit :

- Le 2 juin à 18h à B. Pascal (pour les écoles Painlevé et B. Pascal) → ???

- Le 2 juin à 18h à J. Zay (pour les écoles J. Zay et J. Moulin) → Dalila

- Le 3 juin à 18h à Mermoz (pour les écoles Mermoz et Péricle's) → Florence et Didier

Les inscriptions 6e se dérouleront les 17 et 19 juin pour les écoles du secteur et les 1^{er} et 3 juillet pour les dérogations → Jacques se charge de la communication pour établir le planning des présents.

Kit 5e, 4e et 3e :

Un mail sera envoyé aux adhérents pour les informer que les bons de commande sont sur le site de la FCPE collège. Et, nous allons demander au collège de mettre la note d'information avec les bulletins scolaires du 3e trimestre.

1.2 - Taches administratives :

Courrier explicatif à l'intention des écoles élémentaires → Jacques

Vérifier avec la librairie LLT34 la date pour la commande → Jacques

Saisies des bons de commandes → Jacques (fin juin, début juillet)

Saisies des chèques et des adhésions → Dalila (fin juin, début juillet)

2 - Incident dans le collège

Juste avant les vacances de printemps, un incident s'est produit dans une classe : en plein cours, deux personnes sont entrées et ont perturbé ce cours.

Nous allons nous renseigner (à mettre à l'ordre du jour du prochain CA) :

- sur les faits, et la suite donnée par la direction de l'école,
- les modalités de surveillance du collège et la réglementation en vigueur (nb de surveillants / nb d'élèves notamment),
- les événements similaires du passés,
- les mesures prises pour éviter que cela ne se reproduise.

3 - Revue des informations FCPE Hérault et National

3.1 – FCPE34 : Évolution des tarifs de la banque Postale

Tous les Conseils Locaux du département ont un compte bancaire à la banque postale (plus de 115 comptes). La banque postale a augmenté à deux reprises les frais de tenue de compte, soit une augmentation totale de 300 %.

Le trésorier et le président de la FCPE 34 font ce qu'ils peuvent pour résoudre ce problème, une négociation est en cours avec la Banque Postale.

3.2 – FCPE34 : soirée débat sur les « Enfants Intellectuellement Précoces »

Le **Vendredi 16 mai 2014 à 19h00** : Le conseil local de Jacou vous invite à une soirée débat sur les « **Enfants Intellectuellement Précoces** » salle Jacques Prévert à Jacou.

A l'ordre du jour : détection de la précocité chez l'enfant – pourquoi une prise en charge spécifique est elle nécessaire ? – Moyens mis en œuvre pour cette prise en charge des EIP – Échanges

3.3 – FCPE34 : formation sur « L'école et les familles en situation irrégulière »

Le samedi 17 mai 2014 de 9h00 à 13h00 : le RESF vous propose une formation sur « L'école et les familles en situation irrégulière » au siège du CDPE à Montpellier,

Cette matinée sera animée par Elisabeth Michenot, Thierry Lerch, Marie-Claude Vidal, acteurs du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF)

A l'ordre du jour : les raisons les plus fréquentes des situations irrégulières – Comment mieux repérer ces situations – Quels problèmes ces élèves et leur famille vont-ils rencontrer ? – Comment réagir ? – Bâtir des outils de sensibilisation.

Cette formation apporte des outils très concrets, et vous permettra de bien appréhender votre rôle au sein des écoles où des familles sont en difficulté et de savoir comment agir.

3.4 – FCPE34 : Commissions d'appel de fin d'année.

Cette année, les commissions d'appel auront lieu :

- vendredi 20 juin 2014 dès 8h00 pour les 3èmes et 4èmes (passage en 2nd et 3ème)
- lundi 23 juin dès 8h00 pour les 2ndes (passage en Première)
- mardi 24 juin dès 8h00 pour les CM2 (passage en 6ème)

Il faut 2 parents titulaires, et 2 parents suppléants pour chaque commission dans chaque bassin : Béziers, centre Hérault, Lunel, Montpellier Est, Montpellier Sud, Montpellier Est et Sète.

Si vous êtes volontaires pour y représenter la FCPE, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la FCPE34 : fcpe.herault@gmail.com

3.5 – FCPE Nationale : Les Nouveaux Rythmes Scolaires pour les écoles primaires

Le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est réuni le lundi 5 mai 2014 pour examiner le décret portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

La FCPE a proposé 10 amendements.

Le décret "Hamon" a été publié le mardi 13 mai 2014.

3.6 – FCPE30 : Médiation pour apaiser les conflits à l'école

Le samedi 24 mai, à ALES, Collège Daudet.

A l'heure où une transformation en profondeur doit s'opérer dans l'École par le biais de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École, il nous appartient en tant que première fédération de parents, de remplir notre rôle de médiation entre les familles et l'institution scolaire.

Programme :

8h30 Accueil des participants

9h00 Discours d'ouverture

9h30 Début du Colloque

12h30 Fin du Colloque

Pour plus d'informations : <https://sites.google.com/site/fcpe30/>

3.7 – FCPE34 : Demande d'article pour la « revue des Parents »

Tous les 2 mois, la FCPE34 est amenée à nous solliciter pour leur fournir des articles sur la vie de nos conseils locaux.

Ces articles peuvent aborder tous les sujets (une sortie scolaire particulière, les nouveaux rythmes, une action développement durable, une activité culturelle que vous recommanderiez, une action bien précise que vous avez menée, un "coup de gueule" quelconque, ...).

Cet encart ne peut exister que si nous le faisons vivre par le partage et l'échange de nos idées, de nos actions.

Donc, n'hésitez pas, envoyez-nous vos écrits **avant le 28 mai 2014** aux adresses : fcpe.herault@gmail.com et brigitte.lagors@orange.fr...

Nous les validerons et les transmettrons ensuite à notre fédération pour impression après une mise en page.

Un article sur le kit collège pourrait être fait. A voir.

3.8 - FCPE34 : Congrès départemental de la FCPE 34, le samedi 14 juin 2014 à Bédarieux.

Afin de permettre à tous de participer à cette journée importante, nous vous proposons d'organiser un covoiturage.

Pour ceux qui le souhaitent, vous trouverez ci-joint un tableau vous permettant de vous inscrire.

Le secrétariat du CDPE gèrera vos réponses et facilitera la mise en relation de chacun d'entre vous.

3.9 - FCPE34 : la nouvelle version du guide « Après la 3e – Académie de Montpellier »

La nouvelle version du guide « *Après la 3^e – académie de Montpellier* » est en ligne sur le site www.onisep.fr/montpellier. Elle prend en compte les nouveautés.

Pour les élèves de première : le guide régional de l'Onisep " *Zoom sur les nouveaux enseignements de spécialité de terminale en Languedoc - Roussillon - rentrée 2014* " est en ligne, en avant-première [sur le site lycéens](http://www.lyceens-languedoc-roussillon.fr/) <http://www.lyceens-languedoc-roussillon.fr/>

Il liste les nouveaux enseignements mis en place dans le cadre de la réforme du lycée.

3.10 – FCPE34 : Conseil de Vie Collégienne (CVC)

La FCPE34 a envoyé un questionnaire sur le CVC.

La mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne répond au souhait des adjoints de vie scolaire partagé par la communauté éducative : permettre d'associer les élèves aux différentes réflexions, évaluations et propositions qui touchent à l'organisation de la vie du collège sur le plan éducatif.

Quelle est la fonction du Conseil de Vie Collégienne ?

1. Améliorer les conditions de vie : Il s'agit de mieux prendre en compte les attentes des élèves (élaboration ou modification des règles de vie, aménagement des espaces, organisation des activités périscolaires...)

2. Dialoguer, échanger, débattre : Le Conseil de Vie Collégienne est un lieu privilégié pour le dialogue entre les collégiens et les membres de la communauté éducative.

3. Associer les élèves au processus de décision : Prise en compte dans les différentes instances de décisions des avis, des idées et des projets des collégiens.

A notre connaissance le CVC n'existe pas au collège Joffre. !!!!

4 – Questions et infos diverses

4.1 - Compte-rendu de la visite de la cantine

Nous avons fait une action commune avec le conseil local du Lycée Joffre.

Une visite de la cantine a été organisée avec 2 représentants de chaque conseil local.

Le Compte-Rendu sera prochainement mis en ligne sur le site du collège Joffre.

Afin de juger par nous-mêmes, vous pouvez acheter un ticket-repas à l'intendance, avant 11h15, payable en chèque ou en espèces, d'une valeur de 8€80.

4.2 - Informations des parents d'élèves de CM2 dans des établissements du secteur

Cette année, certains parents d'élève de l'élémentaire (dans des écoles du secteur), n'ont pas reçu l'information suffisamment tôt pour inscrire leur enfant à l'examen de la classe internationale, et ont peu d'information sur les options.

Nous avons donc demandé à l'administration du collège ce qu'il en était vraiment.

M. Chamorin nous a répondu que les documents avaient été transmis à l'IEN dans les temps.

Et ensuite, c'est l'IEN qui retransmet les documents aux directeurs des écoles, qui les retransmettent aux enseignants de CM2 qui les donnent enfin aux parents.

Le cheminement des documents est long, et nous ne savons pas à quel moment les délais se sont rallongés.

4.3 - Présence des parents aux conseils de classe de 3ème, pour le 3ème trimestre

Les conseils de classe des élèves de 3ème, pour le troisième trimestre se dérouleront sur deux journées complètes ; peu de parents délégués pourront donc être présents.

Comme cela a été possible l'année dernière, nous allons demander :

- au principal, l'autorisation d'avoir des parents délégués « hors classe » en cas d'empêchement des parents délégués ;
- faire un mail aux parents délégués des classes de 3ème, de confirmer leur présence aux conseils de classe ;
- faire un mail aux adhérents pour trouver des remplaçants ;
- donner la liste des remplaçants à M. Chamorin.

4.4 - Mémoire des conseils de classe

Afin de constituer une mémoire des conseils de classe (regroupement des compte-rendus), nous demandons aux parents délégués d'envoyer les CR à l'adresse suivante : fcpecollegejoffre@gmail.com

PROCHAINE RÉUNION : JEUDI 5 JUIN 2014

A bientôt !